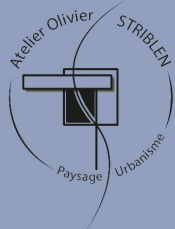


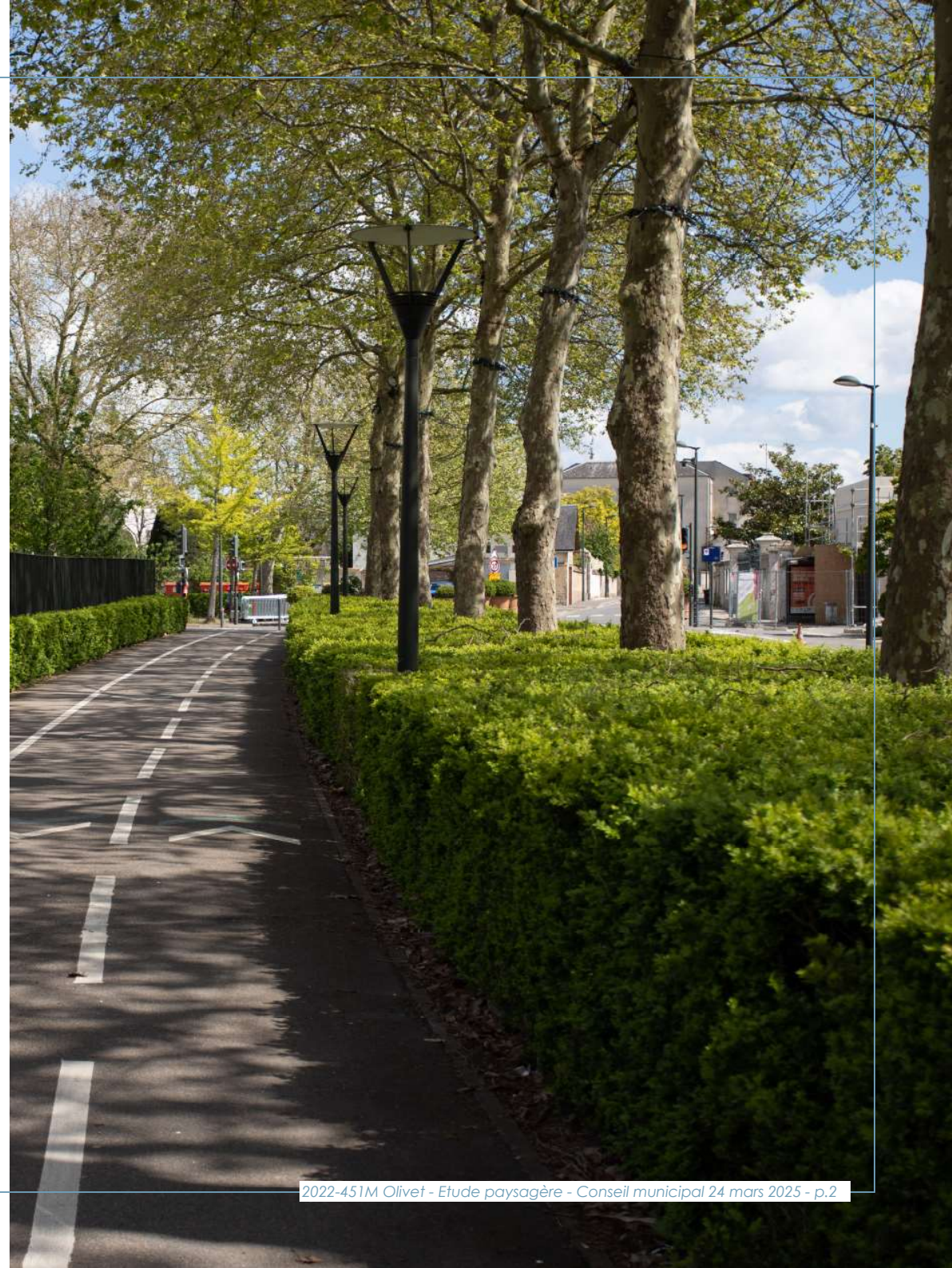
Conseil Municipal 24.03.2025

*Plan paysage de la commune d'Olivet
Mission de réflexion globale*



SOMMAIRE

- 01. Demande initiale*
- 02. Rôle et définition du plan paysage*
- 03. Les différentes étapes*
- 04. Les actions préconisées*
- 05. La mise en oeuvre*



01. LA DEMANDE INITIALE

Soucieuse de préserver son image sans pour autant rester figée, la ville d'Olivet souhaite mener une **réflexion globale** sur l'ensemble de ses espaces publics, répondant à un modèle de **haute valeur ajoutée** pour un territoire plus durable. Un équilibre est à inventer entre l'intention de marquer une différence par rapport au passé et la conservation des éléments porteurs existants, tout en privilégiant une **approche qualitative du cadre de vie**.

La réflexion devra mêler des objectifs multiples de conception de paysages, de mise en valeur de certains espaces, de **cohérence générale** à l'échelle de la ville, d'attractivité ainsi que d'évolution des pratiques en faveur de l'**écologie** et de la **biodiversité** avec une maîtrise des budgets.

La ville a lancé une consultation auprès de plusieurs bureaux d'études en 2022 qui a été complétée par l'appel à projet «**Plan de Paysage**» de l'Etat. Cette étude est menée par l'Atelier de Paysage Olivier STRIBLEN.

02. RÔLE ET DÉFINITION DU PLAN PAYSAGE



- Appréhender l'évolution des paysages de la commune
- Maintenir, préserver et améliorer le cadre de vie
- Garantir dans le temps la cohérence des différentes interventions
- Renforcer l'attractivité du territoire
- Construire un projet de territoire de qualité et une application concrète sur le territoire
- Impliquer les citoyens grâce à la concertation





Outil de prise en compte du
paysage à l'échelle de la
commune



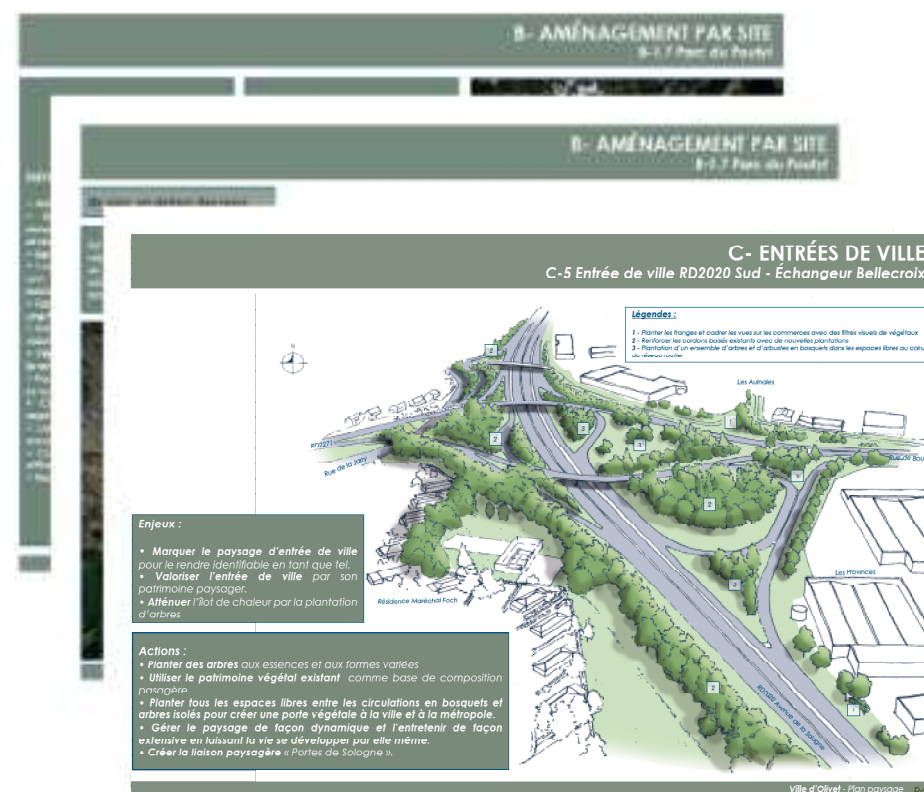
Dialogue entre les différents
acteurs du territoire et les services
de l'Etat (DREAL, ABF...)



Cadre d'évolution
promouvant des actions
concrètes



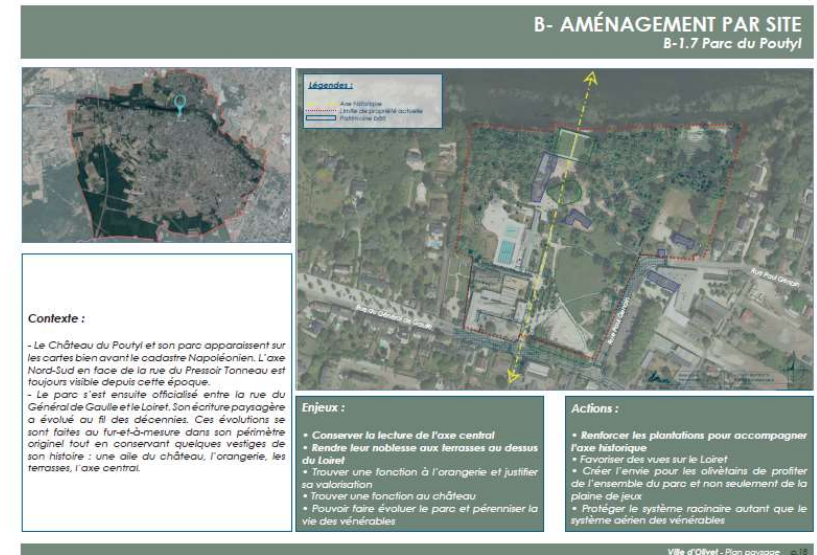
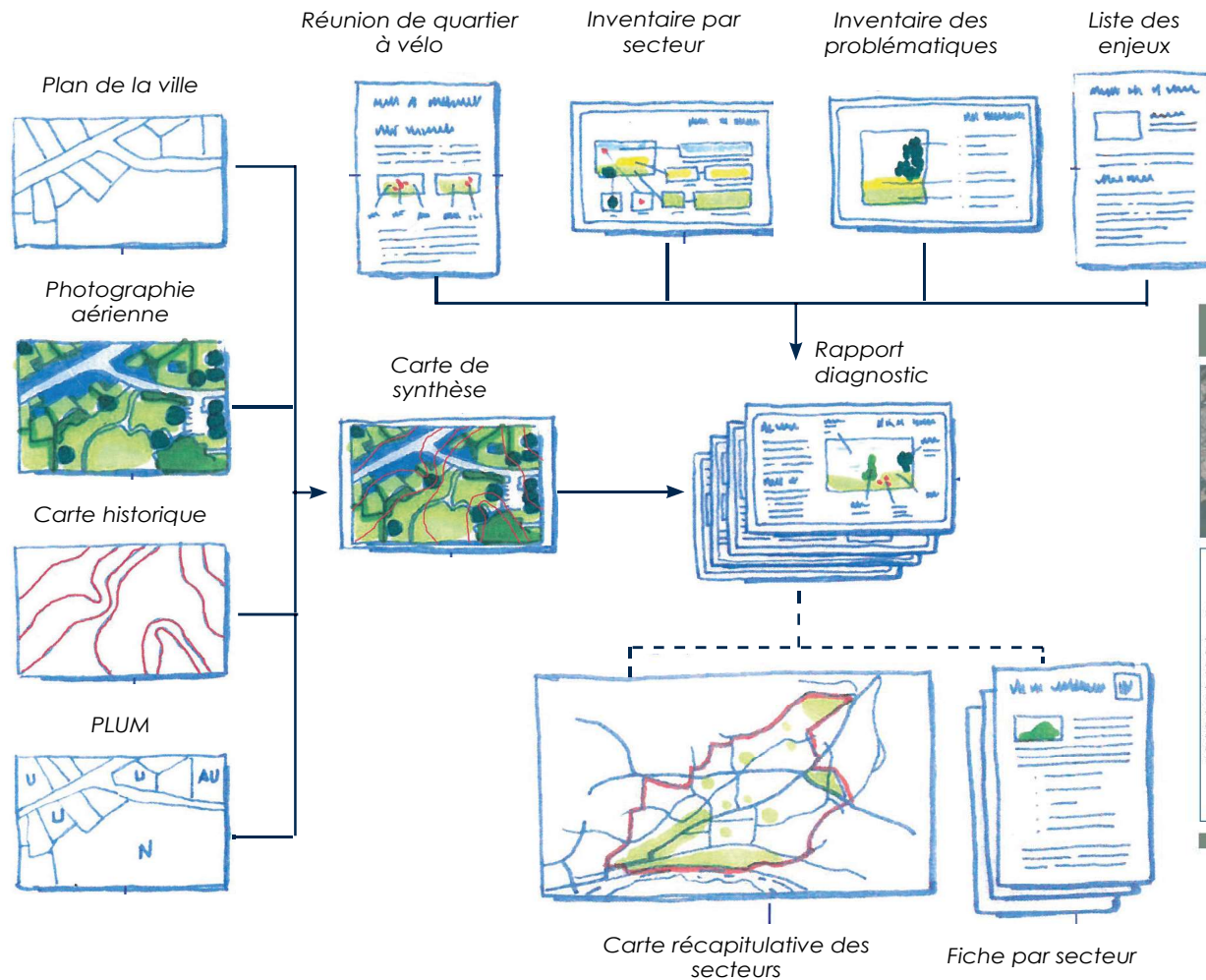
Des diagnostics précis



Des fiches actions

03. LES DIFFÉRENTES ETAPES

1ère étape : Etat des lieux / Diagnostic



Exemple d'une fiche secteur

Etat des lieux / Diagnostic en 2023

4 Balades paysagères pré identifiées :

“Le Loiret”,
“Les espaces boisés et forestier”,
“Le paysage urbain”
“Le paysage de franges ou de portes”

Réunions de quartier à vélo :

Recueil des avis des citoyens lors de réunions

Analyse des retours des participants



2ème étape : Définition du plan d'actions

Stratégie d'intervention

Plan d'action par lieux (classés par priorité) à plus ou moins long terme

D- TYPOLOGIE D'ACTIONS
D-2 Les actions locales - Micro bosquet

DÉFINITION :
Un micro-bosquet est une petite étendue de terrain boisée, souvent constituée d'arbres de taille réduite et d'une variété de végétation dense, généralement située à l'intérieur d'un environnement plus vaste.

COMPOSITION BOTANIQUE :

- Arbres de variétés différentes, indigènes et complémentaires. Jeunes spécimens essentiellement forestiers.
- Arbustes, indigènes et complémentaires pour densifier les plantations
- Plantes herbacées allant des fleurs sauvages aux herbes et des plantes couvre-sols.

DIVERSITÉ FAUNIQUE :

- Accueil des oiseaux et de leur nidification
- Accueil des petits mammifères : écureuils, lapins, hérissons, chauve-souris et autres petits mammifères.
- Accueil des insectes et autres invertébrés

STRUCTURE SPATIALE :

- Couvert forestier : la densité des arbres et des arbustes crée un couvert forestier qui filtre la lumière du soleil, créant des conditions de lumière tamisée à l'intérieur du micro-bosquet.
- Strates végétales : la canopée supérieure, la strate moyenne et le sous-bois contribuent à la structure verticale et horizontale du micro-bosquet et viennent capter le CO₂.

FONCTIONS ÉCOLOGIQUES :

- Biodiversité : gîte et couvert pour la petite faune et développement de la pollinisation.
- Régulation climatique
- Préservation des sols, limitation de l'érosion et amélioration de l'infiltration

C- ENTRÉES DE VILLE
C-5 Entrée de ville RD2020 Sud - Échangeur Bellecroix

Légendes :

- 1 - Planter les forçages et cacher les yeux sur les commerces avec des filtres vivants de végétation
- 2 - Renforcer les corridors boisés existants avec de nouvelles plantations
- 3 - Plantation d'un ensemble d'arbres et d'arbustes en bosquets dans les espaces libres du cœur d'habitat résidentiel

Enjeux :

- Marquer le paysage d'entrée de ville pour le rendre identifiable en tant que tel.
- Valoriser l'entrée de ville par son patrimoine paysager.
- Atténuer l'îlot de chaleur par la plantation d'arbres

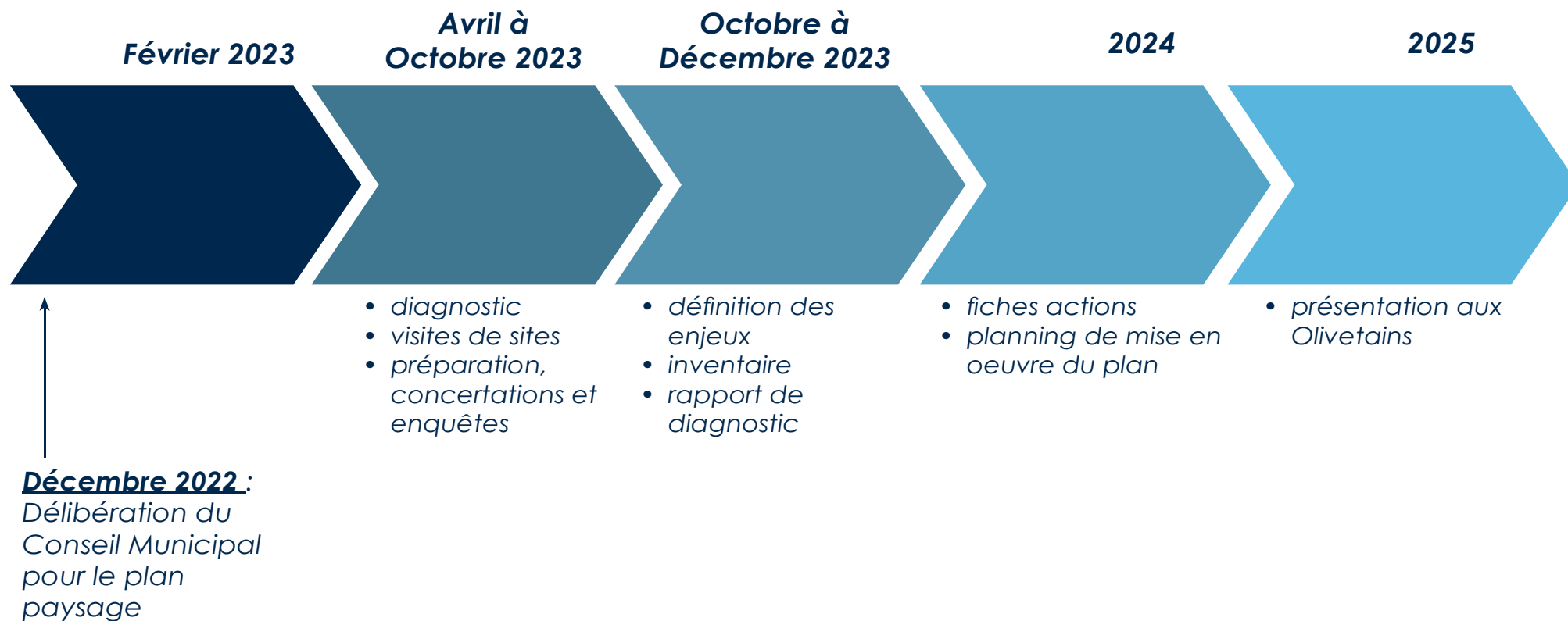
Actions :

- Planter des arbres aux essences et aux formes variées
- Utiliser le patrimoine végétal existant comme base de composition paysagère.
- Planter tous les espaces libres entre les circulations en bosquets et arbres isolés pour créer une porte végétale à la ville et à la métropole.
- Gérer le paysage de façon dynamique et l'entretenir de façon extensive en laissant la vie se développer par elle-même.
- Créer la liaison paysagère « Portes de Sologne ».

Ville d'Olivet - Plan paysage - p.47

Exemple de fiches actions

Calendrier de mise en œuvre :



04. LES ACTIONS PRÉCONISÉES

Le rendu final se décline en deux documents distincts :

LIVRE 1 : DIAGNOSTIC

LIVRE 2 : ACTIONS



Les actions sont ensuite détaillées par lieu et par thème.

Les fiches actions par lieu traitent des sites suivants :

Les lieux :

Gymnase de Beauvoir

Cimetière de la Vallée

Ilot de la Mairie

Rue Marcel Belot

L'Alliage

Parc du Poutyl

Liaison avec le centre ville

Place Louis Sallé

Place des Foulques

L'Eglise Notre Dame du Val

Liaison vers le Donjon

Parking Alain Fournier/Carrefour Avenue du Loiret

Salle du Couasnon



Les entrées de ville :

Nord → Avenue du Loiret

Sud → RD2020, Echangeur Belle Croix, carrefour entre la Marcel Belot et rue de Bellecroix

Est → Avenue de Verdun, rue de la Source, Carrefour de Verdun

Ouest → rue du Général de Gaulle/Saint-Hilaire Saint-Mesmin

Les fiches actions par thème apportent une méthodologie pour :

Les typologies d'actions

Les frontages

Les micro forêts

Les franges urbaines

Les zones A et N

Les principes d'aménagements des
circulations douces

Les bonnes pratiques de plantation d'arbres



A titre d'exemple nous allons détailler ensemble :

- *La fiche action du site «**Gymnase du Beauvoir**»*
- *La fiche action du site «**Cimetière de la Vallée**»*
- *La fiche action des sites «**Entrées de ville**»*
- *La fiche action thématique «**Frontage**»*
- *La fiche action thématique «**Micro bosquets**»*
- *La fiche action thématique «**Frange urbaine**»*
- *La fiche action thématique «**Bonnes pratiques de plantation**»*

EXEMPLE

B- AMÉNAGEMENT PAR SITE

B-1.3 Le Gymnase du Beauvoir

Contexte :

- Le gymnase fait partie du patrimoine architectural du quartier et de cette partie du centre-ville.
- L'espace autour du gymnase est en mutation et les fonctions évoluent.
- Le patrimoine végétal est fortement lié au Loiret et à sa ripisylve.

Enjeux :

- Donner de nouvelles fonctions aux espaces extérieurs du gymnase.
- Externaliser au maximum le stationnement de l'emprise du site pour désimperméabiliser au plus les sols.
- Recomposer l'ambiance végétale globale de la parcelle en harmonie avec le quartier et le Loiret.

Actions :

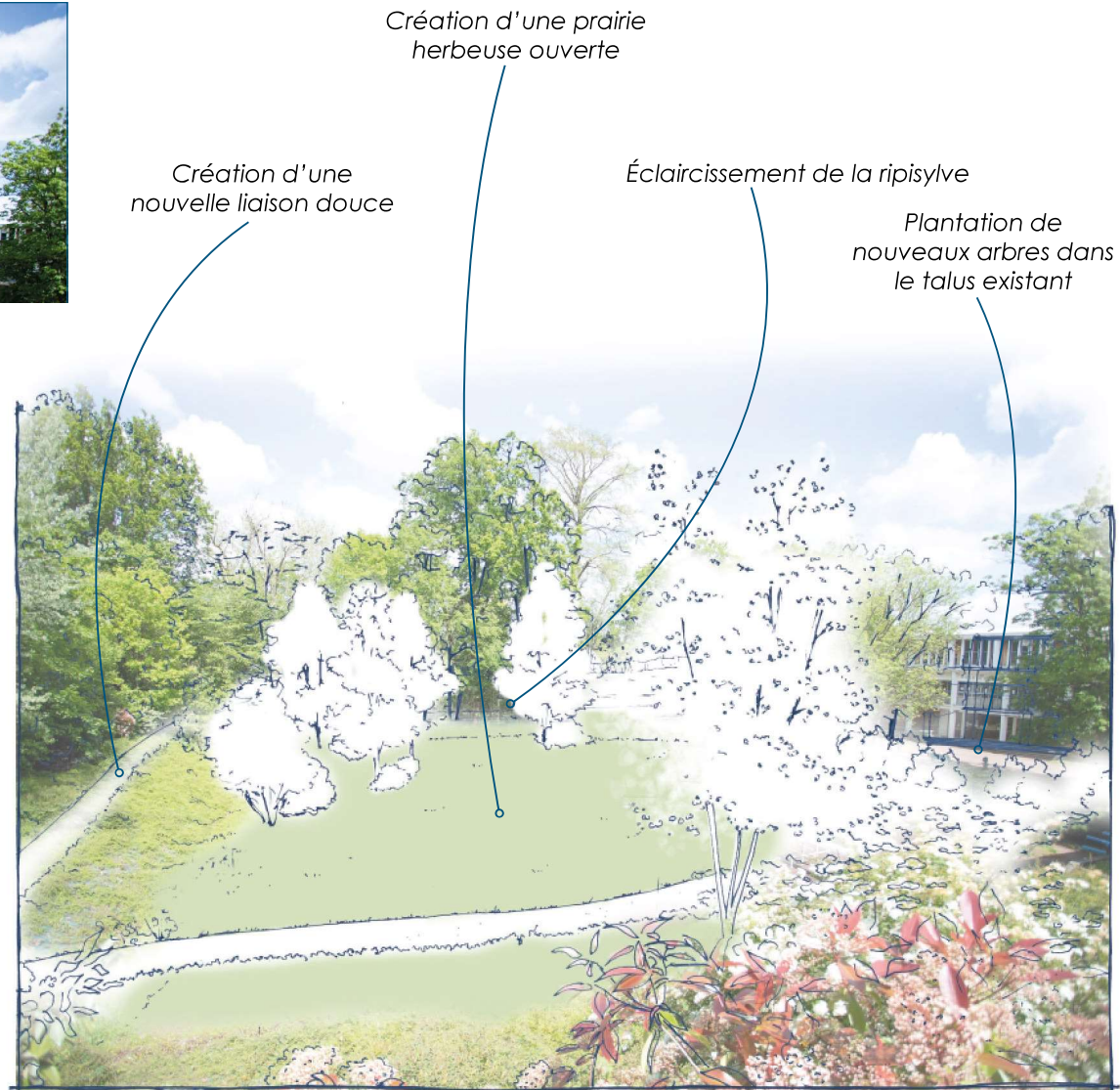
- Créer un ensemble de circulations douces sur le site en liaison avec le quartier.
- Aménager les berges dans l'optique que les olivétains s'approprient leur rivière.
- Éclaircir la végétation de la berge Sud pour faire apparaître le Loiret depuis le site du gymnase et la rue du Beauvoir.
- Permettre de nouvelles activités sur les anciens terrains de tennis en lien avec le gymnase.



EXEMPLE

B- AMÉNAGEMENT PAR SITE

B-1.3 Le Gymnase du Beauvoir



EXEMPLE

B- AMÉNAGEMENT PAR SITE

B-1.3 Le Gymnase du Beauvoir



Réaménagement de la grève afin
de créer une nouvelle berge et un
embarcadère en bois

Création d'une
nouvelle liaison douce

Berges ouvertes sur le
paysage du Loiret



EXEMPLE

B- AMÉNAGEMENT PAR SITE B-1.6 Le cimetière de la Vallée



Contexte :

- Cimetière historique de la commune.
- Espace clos de murs et à l'ambiance minérale.
- Entrée principale par la rue de la Vallée, entrées secondaires par la rue de l'Égalité et l'Allée de Fakenham.
- Îlot de chaleur dans le secteur.



Orthophotoplan 1944



Enjeux :

- Participer à la réduction de l'îlot de chaleur du secteur.
- Simplifier la gestion et l'entretien de l'espace.
- Éduquer le public à une nouvelle identité paysagère donnée au cimetière.
- Ouvrir sur le Parc Fakenham.
- Améliorer le cadre de vie et l'aspect visuel du cimetière

Actions :

- Planter des arbres lorsque des concessions seront reprises par la ville.
- Créer des espaces arbustifs entre les tombes en différents endroits
- Créer une gestion différenciée des allées à l'intérieur même du cimetière = engazonnement.
- Renforcer la lecture des entrées sur les rues alentours en créant des seuils au revêtement de sol différent.

EXEMPLE

Un ensemble de marqueurs qui fonctionnent :

- Revêtement de sol identifiable de l'enrobé classique des chaussées accrochant l'œil et interpellant l'usager



- La résine gravillonnée de teinte claire

Elle permet de valoriser et de rénover tout type d'enrobé noir classique. Facile à mettre en œuvre et peu coûteux.



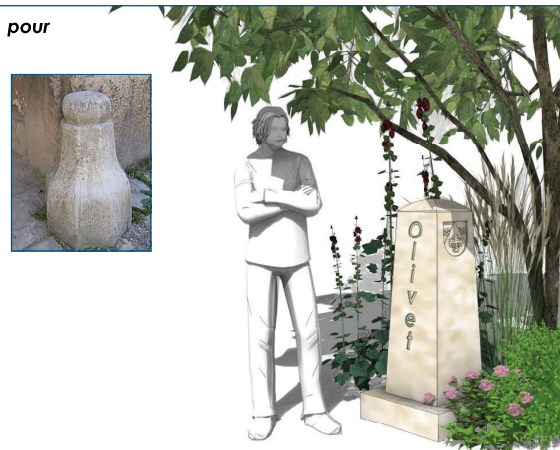
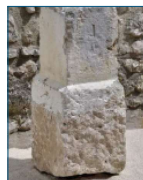
- Béton désactivé du pont Cotelle



- L'enrobé scintillant

Par l'insertion de fragments réfléchissants dans l'enrobé, celui-ci accroche la lumière.

Borne en pierre de taille pour marquage de l'entrée de ville



ENTRÉES DE VILLE

Les végétaux marqueurs de l'identité d'entrée de ville :

- *Sequoiadendron giganteum*



Séquoïa géant

Hauteur : 30 à 50 mètres

Intérêts ornementaux : port pyramidal et conique, éclairci sur les bases, feuillage persistant et doux, écorce brune-orangée et souple, croissance rapide.



Séquoia sempervirens

- *Prunus avium*



Cerisier

Hauteur : 15 à 20 mètres

Intérêts ornementaux : port ovoïde avec une couronne arrondie, feuillage caduc jaune à rouge en automne, écorce rameaux marron rouge à gris, écorce marron rouge brillant, lisse, croissance rapide, floraison blanche, env. 2,5 cm, avril, fruits ronds, rouge foncé, 1 à 1,5 cm, comestibles, fruits comestibles, arbre mellifère, arbre à papillon, arbre nourrissant pour oiseaux.

EXEMPLE

C- ENTRÉES DE VILLE

C-2 Entrée de ville Ouest - St Hilaire St Mesmin

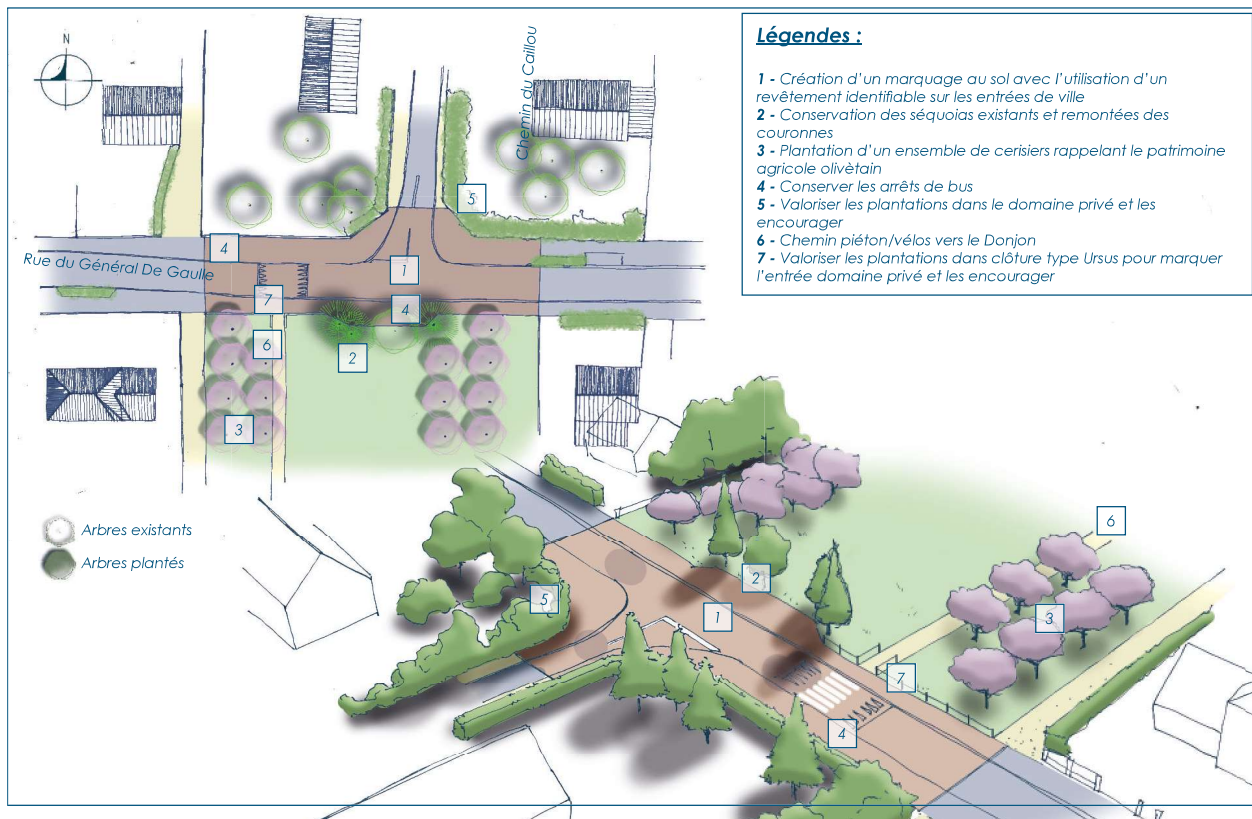


Contexte :

- Entrée de ville Ouest sur la rue du Général de Gaulle
- Présence de trois séquoias, d'un érable et de quelques arbustes à l'arrêt de bus.
- Un plateau surélevé est existant sur le carrefour avec le chemin du Caillou.

Enjeux :

- Marquer le paysage d'entrée de ville pour le rendre identifiable en tant que tel.
- Valoriser l'entrée de ville par son patrimoine paysager.



Actions :

- Utiliser un revêtement de sol remarquable sur la chaussée et les trottoirs .
- Arracher les arbustes sous les séquoias et remonter les couronnes pour ouvrir visuellement sur le paysage agricole.
- Planter un verger de cerisiers de plein vent pour marquer paysagèrement l'entrée de ville par le patrimoine agricole de la commune.
- Relier par cheminement le Loiret et le Donjon.
- S'appuyer en complément sur le paysage des riverains (parcelles privées) pour des entrées de ville qualitatives

EXEMPLE

C- ENTRÉES DE VILLE C-4 Entrée de ville Nord - Avenue du Loiret

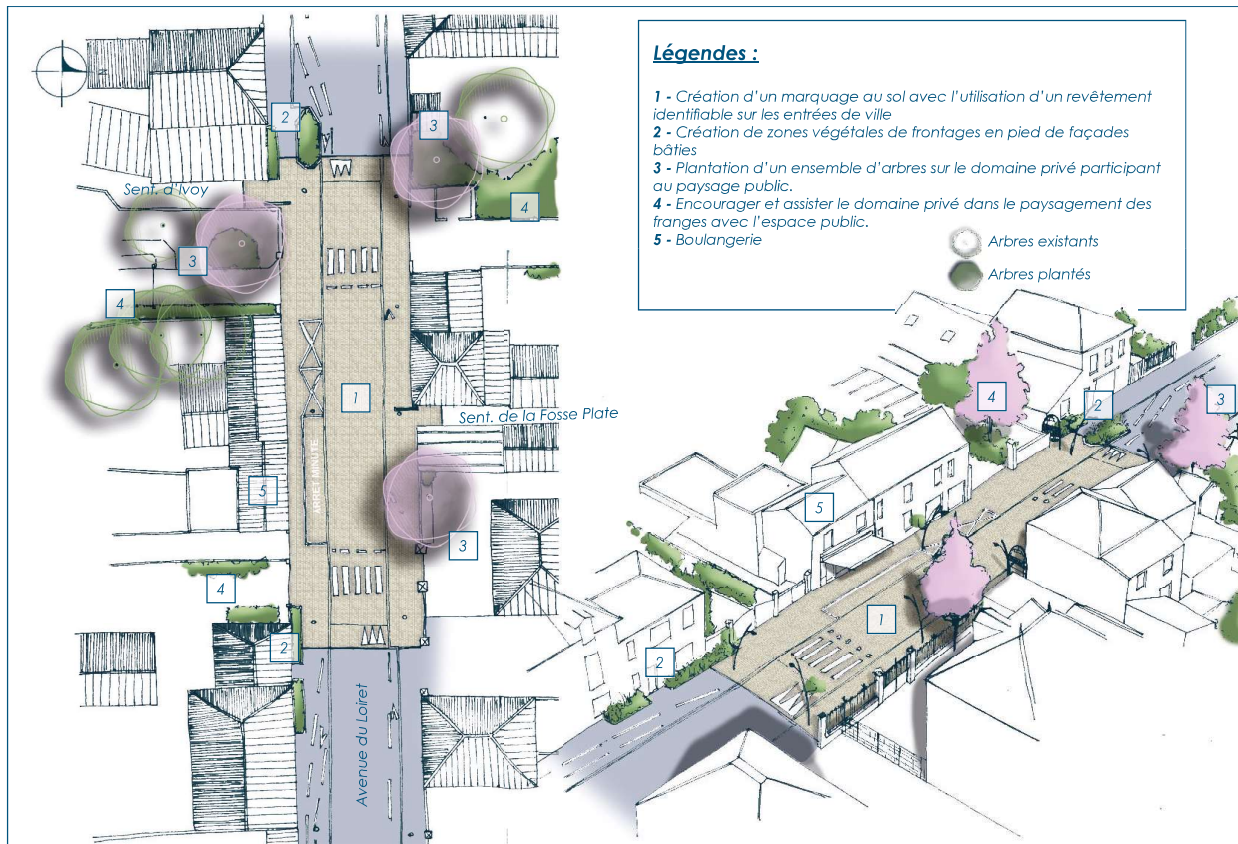


Contexte :

- Entrée de ville Nord sur l'avenue du Loiret.
- Plateau existant sur la chaussée.
- Massif de fleurissement existant en accompagnement de voirie au Nord du plateau associé au fleurissement sur les candélabres.
- Végétation du domaine privé participe à la qualité paysagère de la ville

Enjeux :

- Marquer le paysage d'entrée de ville pour le rendre identifiable en tant que tel.
- Valoriser l'entrée de ville par son patrimoine bâti et paysager privé riverain.
- Intégrer la future piste cyclable majeure Nord/Sud de la Métropole.



Légendes :

- 1 - Création d'un marquage au sol avec l'utilisation d'un revêtement identifiable sur les entrées de ville
- 2 - Création de zones végétales de frontages en pied de façades bâties
- 3 - Plantation d'un ensemble d'arbres sur le domaine privé participant au paysage public.
- 4 - Encourager et assister le domaine privé dans le paysagement des franges avec l'espace public.
- 5 - Boulangerie

Arbres existants
Arbres plantés

Actions :

- Utiliser un revêtement de sol remarquable sur la chaussée et les trottoirs.
- Créer quelques frontages de végétaux en pied de façades bâties.
- Encourager et/ou assister à la plantation d'arbres et d'arbustes sur le domaine privé réduisant les îlots de chaleur et favoriser les plantes grimpantes sur grilles.

EXEMPLE

C- ENTRÉES DE VILLE

C-5 Entrée de ville RD2020 Sud - Échangeur Bellecroix



Contexte :

- Entrée de ville sud sur l'échangeur de la Belle Croix.
- Connexion vers l'autoroute A71 par la RD2271.
- Cordons boisés existants associés à de grandes prairies sur les espaces entre les voies de liaisons routières.
- Présence très forte des bâtiments commerciaux de la zone des Provinces et des Aulnaies.



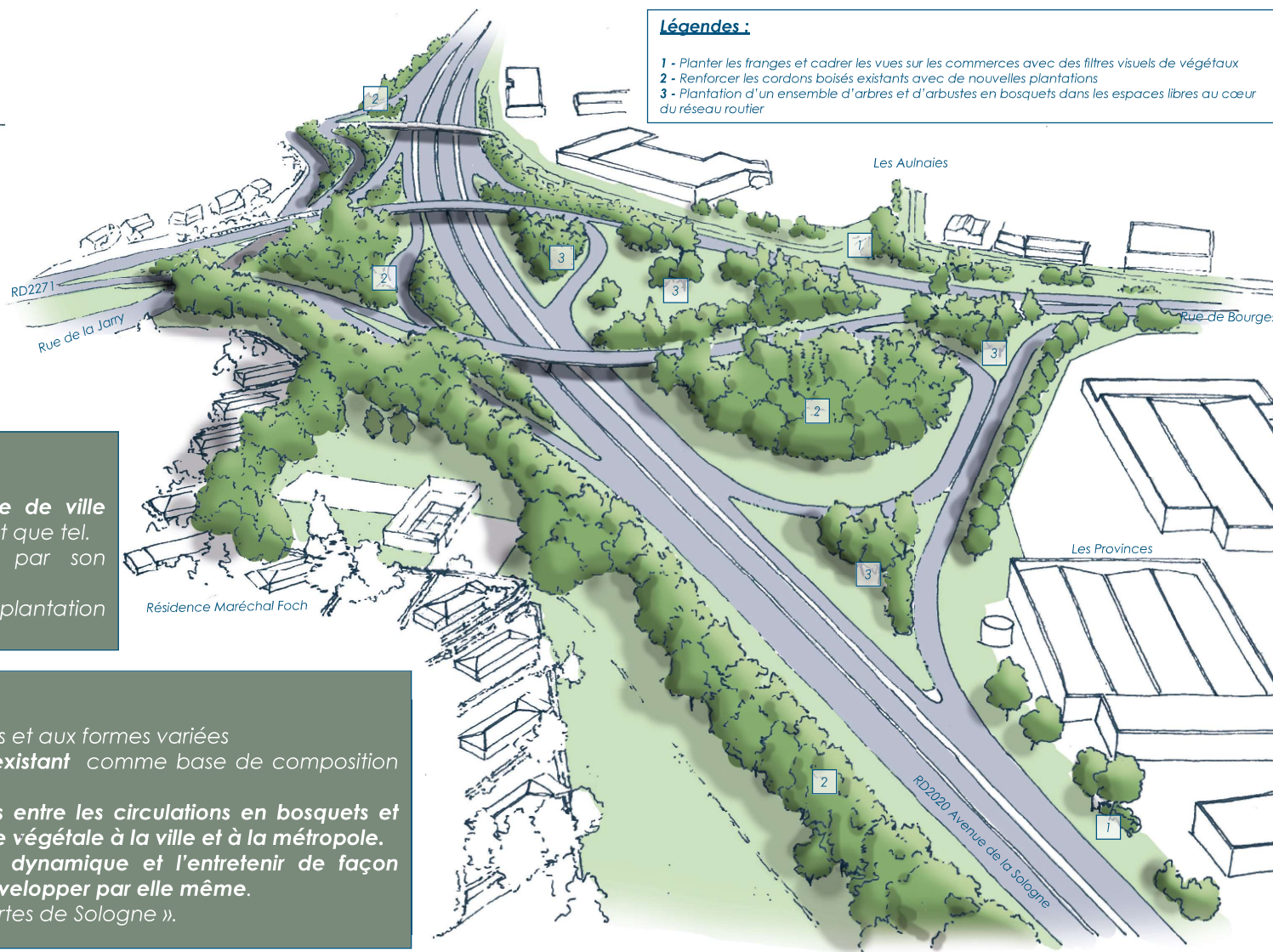
EXEMPLE

C- ENTRÉES DE VILLE

C-5 Entrée de ville RD2020 Sud - Échangeur Bellecroix

Légendes :

- 1 - Planter les franges et cadrer les vues sur les commerces avec des filtres visuels de végétaux
- 2 - Renforcer les cordons boisés existants avec de nouvelles plantations
- 3 - Plantation d'un ensemble d'arbres et d'arbustes en bosquets dans les espaces libres au cœur du réseau routier



Enjeux :

- Marquer le paysage d'entrée de ville pour le rendre identifiable en tant que tel.
- Valoriser l'entrée de ville par son patrimoine paysager.
- Atténuer l'îlot de chaleur par la plantation d'arbres

Actions :

- Planter des arbres aux essences et aux formes variées
- Utiliser le patrimoine végétal existant comme base de composition paysagère.
- Planter tous les espaces libres entre les circulations en bosquets et arbres isolés pour créer une porte végétale à la ville et à la métropole.
- Gérer le paysage de façon dynamique et l'entretenir de façon extensive en laissant la vie se développer par elle-même.
- Créer la liaison paysagère « Portes de Sologne ».

EXEMPLE

D- TYPOLOGIE D'ACTIONS

D-1 Les actions locales - Frontages - les petits espaces

1 • NATURE DE L'ACTION :

- Animer les façades bâties avec du végétal en plantant en pied de mur. Le bénéfice paysager est indéniable en nécessitant un minimum d'espaces au sol et permettant d'abaisser les températures estivales sur les murs.



2 • ACTEURS CONCERNÉS :

- animateur : la ville. Centralisation des informations
- Relation entre les différents acteurs du territoire et concertation avec les acteurs : riverains sur l'ensemble du dossier



3 • ÉTUDES À RÉALISER :

- Identifier la domanialité des espaces, la largeur de l'espace disponible pour les plantations
- Identifier la structure de la façade bâtie, son exposition, la possibilité éventuelle d'y fixer un support pour la plante grimpante
- Identifier la nature des travaux et la répartition des tâches entre les acteurs. Les travaux au sol et sur la façade peuvent être répartis à la charge des différents acteurs.



4 • TRAVAUX À RÉALISER :

- Terrassement et fourniture de terre végétale sont réalisés par un professionnel. La plantation peut être réalisée par un professionnel ou par le propriétaire du bâtiment en respect de la liste des végétaux (Fiche D-4.1). Utilisation de plantes majoritairement grimpantes pouvant courir directement sur la façade ou sur un support.

5 • SUIVI ET ÉVALUATION :

- Nécessité d'entretien par le propriétaire et soutien de conseil de la ville



EXEMPLE

D- TYPOLOGIE D'ACTIONS

D-2 Les actions locales - Micro bosquet

DÉFINITION :

Un micro-bosquet est une petite étendue de terrain boisée, souvent constituée d'arbres de taille réduite et d'une variété de végétation dense, généralement située à l'intérieur d'un environnement plus vaste.



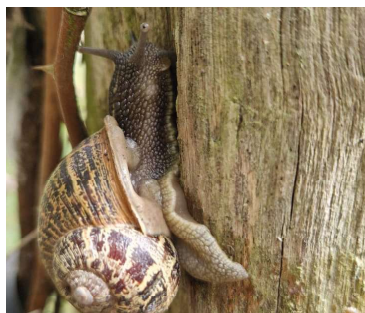
COMPOSITION BOTANIQUE :

- Arbres de variétés différentes, indigènes et complémentaires. Jeunes spécimens essentiellement forestiers.
- Arbustes, indigènes et complémentaires pour densifier les plantations
- Plantes herbacées allant des fleurs sauvages aux herbes et des plantes couvre-sols.



DIVERSITÉ FAUNIQUE :

- Accueil des oiseaux et de leur nidification
- Accueil des petits mammifères : écureuils, lapins, hérissons, chauve-souris et autres petits mammifères.
- Accueil des insectes et autres invertébrés



STRUCTURE SPATIALE :

- Couvert forestier : la densité des arbres et des arbustes crée un couvert forestier qui filtre la lumière du soleil, créant des conditions de lumière tamisée à l'intérieur du micro-bosquet.
- Strates végétales : la canopée supérieure, la strate moyenne et le sous-bois contribuent à la structure verticale et horizontale du micro-bosquet et viennent capter le CO₂



FONCTIONS ÉCOLOGIQUES :

- Biodiversité : gîte et couvert pour la petite faune et développement de la pollinisation.
- Régulation climatique
- Préservation des sols, limitation de l'érosion et amélioration de l'infiltration



EXEMPLE

D- TYPOLOGIE D' ACTIONS D-2 Les actions locales - Micro bosquet

1• NATURE DE L' ACTION :

- Mise en œuvre de plantations pour réaliser des micro-bosquets

2• ACTEURS CONCERNÉS :

- animateurs de la ville
- Conseil et recherche INRAE

3• ÉTUDES À RÉALISER :

- Choix des lieux les plus propices à planter
- Étude site INRAE
- Étude Topos sur les îlots de chaleur

4• TRAVAUX À RÉALISER :

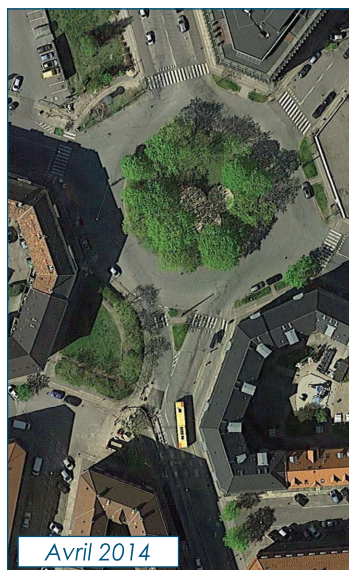
- Terrassement et fourniture des terres végétales sont réalisés par un professionnel.

La plantation peut être réalisée par un professionnel en respect de la liste des végétaux (Fiche D-4.1)

5• SUIVI ET ÉVALUATION :

- Suivi visuel des plantations

DANEMARK - Copenhague - Sankt Kjelds Plads & Bryggervangen



EXEMPLE

D- TYPOLOGIE D' ACTIONS D-2 Les actions locales - Micro bosquet



Contexte :

- Des espaces libres dans ou en périphérie de l'urbanisation.
- Des espaces libres de construction soit en friches soit enherbés



Enjeux :

- Renforcer les espaces végétalisés favorisant le développement de la biodiversité
- Transformer des espaces demandant un entretien régulier en espaces vivants en quasi autonomie.

Actions :

- Planter densément avec des essences variées adaptées au lieu.
- Proposer des compositions particulières pour chaque espace.
- Créer des lieux de vie pour la faune et des sols pour la flore locale.
- Composer et renforcer le paysage olivétain

EXEMPLE

D- TYPOLOGIE D'ACTIONS

D-3 Les franges urbaines

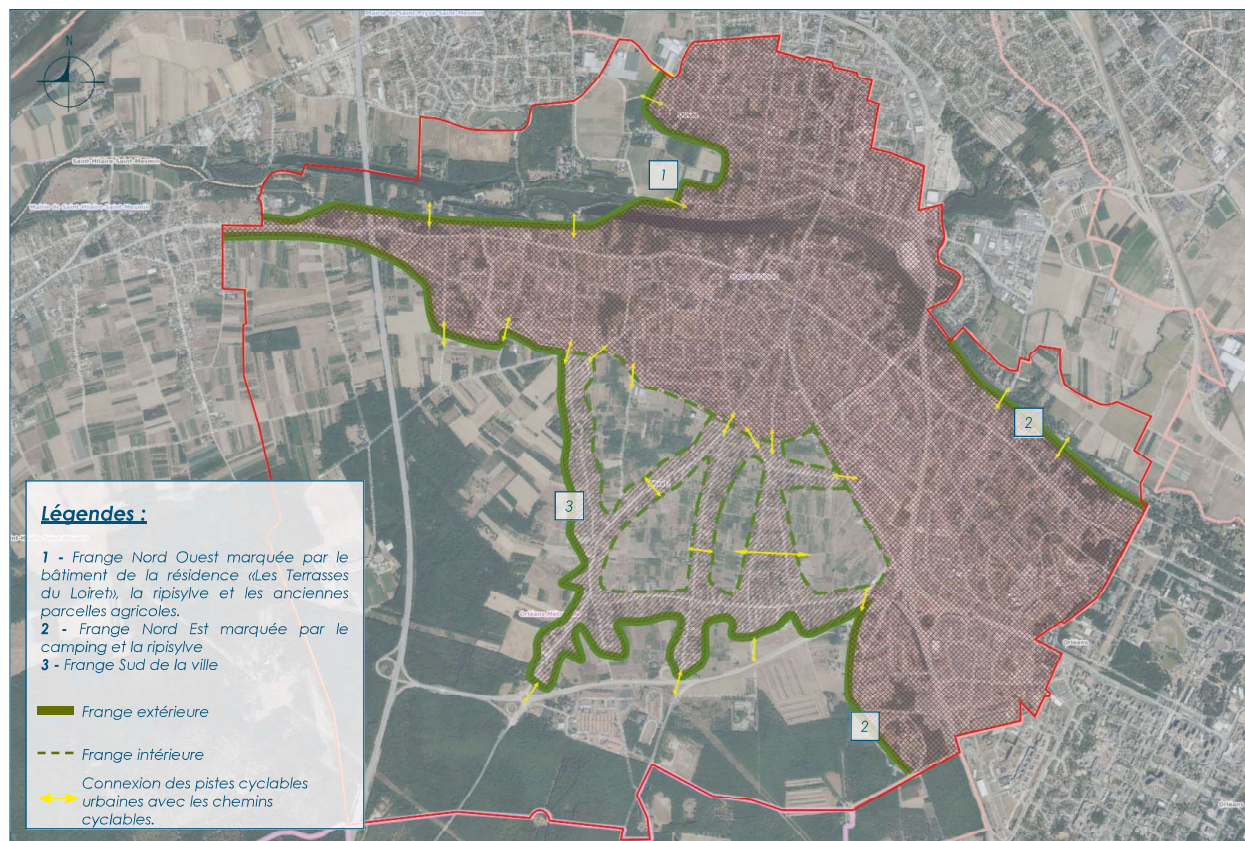


Contexte :

- Les franges urbaines sont majoritairement marquées par un paysage de clôtures et de haies de fond de lot.
- Le boulevard Victor Hugo et les rues Paulin Labarre et des Plaises et la RD2271 apparaissent comme une limite lisible avec la zone urbaine

Enjeux :

- **Renforcer le caractère végétal** de cette frange pour traiter le changement de paysage, valoriser la lecture du paysage urbain depuis le paysage agricole et ainsi rendre cette limite paysagère visiblement plus floue.
- **Travailler les vues** depuis boulevard Victor Hugo et les chemins verts de la ville



Actions :

- **Marquer les traversées et les connexions douces** entre le boulevard Victor Hugo, les rues et les cheminements d'Olivet.
- **Organiser une gestion dynamique** du peuplement végétal public en remplaçant tout arbre qui viendrait à disparaître.
- Inciter tant que possible le **renforcement du paysage végétal du domaine privé.**
- **Traiter les fonds de parcelles** visibles depuis le domaine public.

EXEMPLE

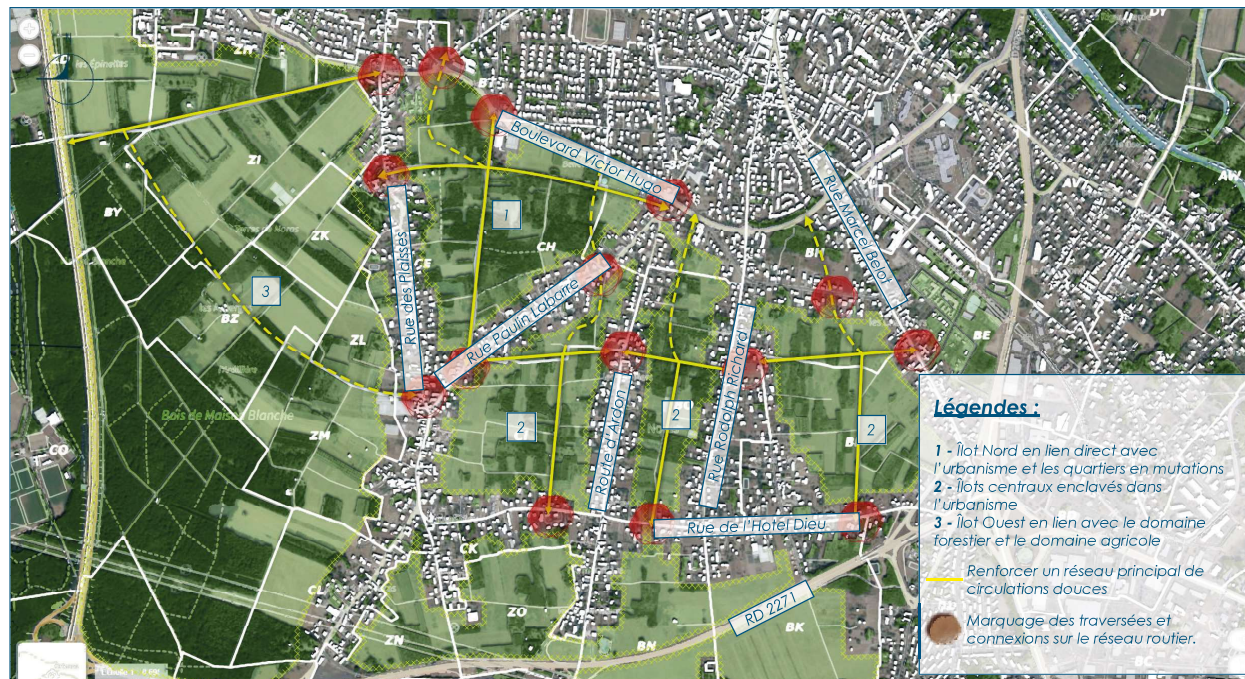
D- TYPOLOGIE D'ACTIONS

D-4 Les zones A et N



Contexte :

- Les zones A et N du Sud d'Olivet sont des secteurs à dominante végétale.
- Elles correspondent aux parcelles cultivées, boisées ou en friches
- Les chemins doux ne sont pas inter connectés les uns aux autres.



Enjeux :

- **Composer un réseau de cheminements** de loisirs donnant accès aux richesses de ces zones, connecté aux différents cheminements existants
- **Lier les territoires urbains, ruraux et forestiers** de la commune en maintenant et en renforçant la lecture et la pratique de ces chemins
- **Conserver une part de l'histoire** de la commune, **communiquer et partager** en s'appuyant sur le patrimoine agricole historique
- Réintroduire une agriculture au cœur de ces îlots en s'assurant d'un accès prévue pour les zones cultivées

Actions :

- **Marquer les traversées et les connexions douces** avec le boulevard Victor Hugo et les rues d'Olivet
- **Sécuriser et inviter à la promenade aux cœurs des îlots**
- **Renforcer le confort des cheminements** afin de favoriser les déplacements actifs dans les zones A et N
- **Installer une gestion différenciée** des espaces autour de ces circulations
- **Trouver des espaces pouvant devenir des points d'intérêts paysagers** dans la zone rurale et préserver les cônes de vues
- **Communiquer avec les riverains, les associations, les agriculteurs** pour l'usage des parcelles et le bon fonctionnement suivant les usagers et besoins de chacun
- **Mener une veille foncière** pour garantir la **continuité des chemins**.
- **Lier les trottoirs urbains aux chemins de campagne.**

EXEMPLE

D- TYPOLOGIE D'ACTIONS

D-5 Les actions en fonction du zonage - Les zones A et N
Principes d'aménagements des circulations douces

1 • NATURE DE L'ACTION :

- Assurer la pérennité des chemins agricoles existants dans le parcellaire



2 • ACTEURS CONCERNÉS :

- animateurs de la ville : centralisation des informations et communication des éléments nécessaires
- Propriétaires des chemins concernés, le Syndicat des Chemins d'Olivet, les associations de randonneurs



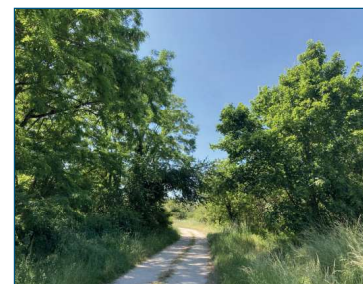
3 • ÉTUDES À RÉALISER :

- Choix des lieux à marquer pour inciter à l'usage des chemins.
- Identifier la domanialité parcellaire, Identifier les habitudes de circulations et la fréquence du flux.
- L'estimation financière comprendra essentiellement des tâches d'entretiens (fauchages, tailles, élagages) et maintien des chemins pour l'utilisation quotidienne.



4 • TRAVAUX À RÉALISER :

- Fauchage des abords du chemin sur 1,50 à 2 m de largeur par la municipalité, par les riverains ou le syndicats des chemins.
- Maintien des chemins carrossables
- Taille de la végétation débordant sur le chemin par les propriétaires et élagage.
- Création d'un marquage identitaire (borne, panneau, jalon,...)



5 • SUIVI ET ÉVALUATION :

- Accompagner la mise en œuvre, le suivi et la vie de l'action
- Qualifier la valeur ajoutée de l'action pour le paysage et l'enjeu de la répéter



EXEMPLE

D- TYPOLOGIE D'ACTIONS

D-6 Les actions en fonction du zonage - Les bonnes pratiques de plantations d'arbres

1• NATURE DE L'ACTION :

- **Augmenter le pourcentage de la surface de canopée sur la commune.**
- Renforcer les îlots de fraîcheur et limiter les îlots de chaleur.
- Valoriser le paysage commun de la ville.



2• ACTEURS CONCERNÉS :

- Services de la ville : Services espaces verts et autre services travaillant en contact avec des plantations arborées.
- Propriétaires de terrains sur la commune souhaitant planter un ou plusieurs arbres.



3• ÉTUDES À RÉALISER :

- Choix des lieux à planter en étudiant les abords : Espaces disponibles, Constructions aux abords, Situations sur la commune et toutes les autres contraintes pouvant intervenir.
- Choix de l'essence plantées en fonction de son développement, sa force, ses nécessités climatiques et agronomiques, ses intérêts ornementaux.
- L'estimation financière comprendra essentiellement la fourniture, l'ouverture de la fosse de plantation, la plantation et les tâches d'entretiens (arrosages, tailles, élagages)...



4• TRAVAUX À RÉALISER :

- Création d'une fosse de plantation dimensionnée et remplie en terre végétale en fonction du lieu.
Pour un arbre de :
- 8/10 à 14/16 fosse de 3 à 4 m³
- 16/18 à 20/25 fosse de 6 à 8 m³
- 25/30 et plus 10m³ minimum.

Le remplissage de la fosse avec un mélange terre-pierre est à privilégier pour les sols très minéralisés où l'infiltration de l'eau pluviale est réduite ou pour assurer un meilleur soutien des surfaces minérales (entre 12 et 15m³).

- Réouverture du volume nécessaire (~1m³) pour la plantation de l'arbre en période de repos végétatif (entre le 15 novembre et le 15 mars), la mise en place de la motte sans endommager les racines et radicules en conservant le collet hors de la terre.
- Construction d'une cuvette d'arrosage autour du tronc d'un volume d'environ 20 litres minimum.
- Tuteurage simple, ou triple en fonction de sa forme et de sa force. Mise en place de nattes pour protéger le tronc des échaudures et d'une protection sur le collet pour le protéger des chocs d'entretiens
- Un arrosage copieux dès la plantation afin d'assurer la mise en contact du système racinaire et de la terre végétale
- Divers travaux d'entretiens : Arrosage, Ajustement du tuteurage, Taille de formation, ...

EXEMPLE

D- TYPOLOGIE D' ACTIONS

D-6 Les bonnes pratiques de plantations d'arbres

DÉFINITION D'UN ARBRE :

Être vivant, Végétal vivace, ligneux, rameux, atteignant au moins 7 m de hauteur et ne portant de branches durables qu'à une certaine distance du sol

COMPOSITION MORPHOLOGIQUE

La frondaison : désigne l'ensemble des branches et du feuillage d'un arbre.

Le tronc : désigne la tige principale d'un arbre entre le système racinaire et la frondaison.

Le collet : désigne la partie entre le système racinaire et le système aérien d'une plante.

Le système racinaire : permet à la plante d'absorber l'eau et les nutriments nécessaires à sa vie.

ÉLÉMENTS TECHNIQUES DE PLANTATIONS

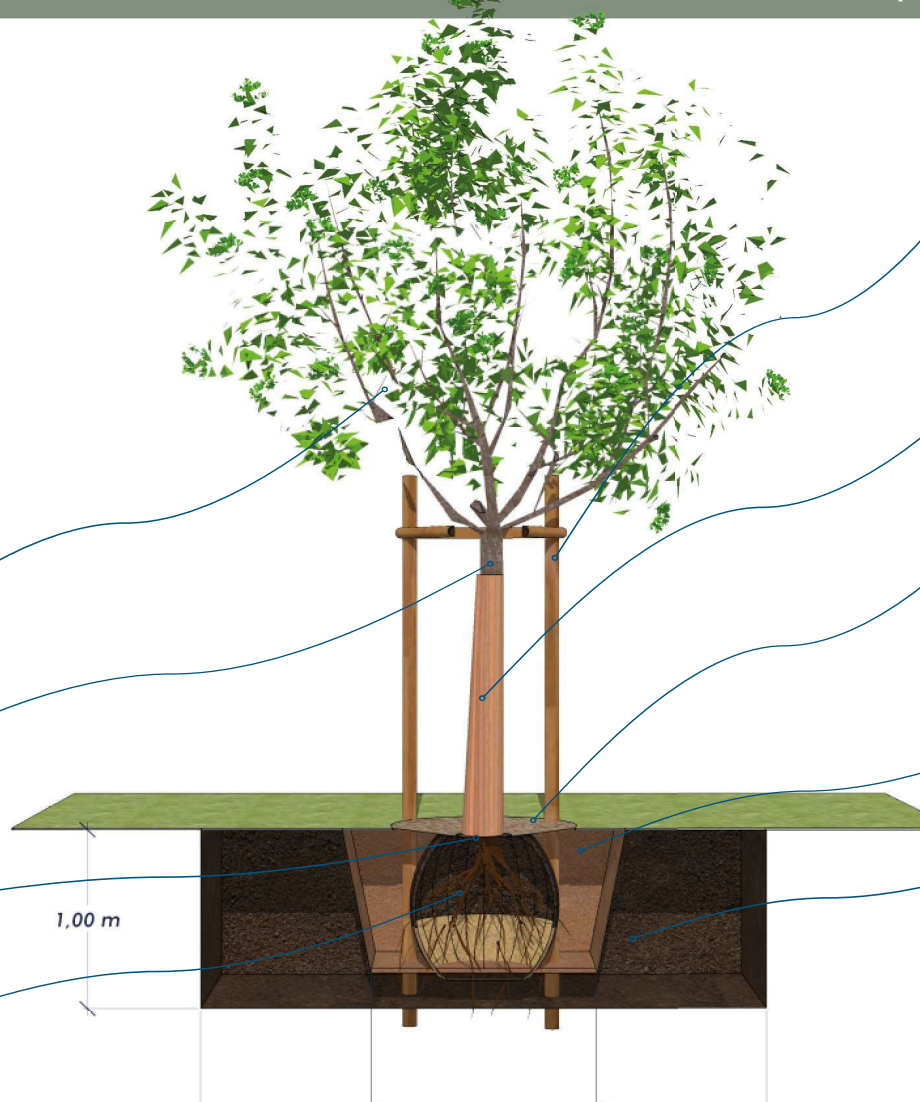
Tuteurage tripode assurant l'installation des arbres (au delà des forces 14/16) et de leur système racinaire. Les liens en caoutchouc permettent de réduire les lésions sur l'écorce

Canisse assurant la protection du tronc contre les rayons brûlants du soleil.

Cuvette d'arrosage construite avec de la terre et du paillage permettant d'assurer un bon arrosage de la motte et de l'environnement du système racinaire

Trou de plantation ouvert lors de la plantation d'au moins 1,5 fois la dimension de la motte.

Fosse de plantation dont le déblais est si nécessaire évacué puis est remplie de terre végétale amendée.



05. LA MISE EN ŒUVRE

Chaque fiche action est assortie d'un **chiffrage prévisionnel**.

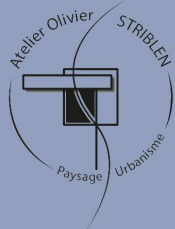
Un **plan pluriannuel de mise en œuvre** pourra s'appliquer en fonction des priorités retenues.

Certaines fiches actions voient dès à présent une application concrète :
→ Gymnase du Beauvoir, cimetière de la Vallée, abords de la mairie...

D'autres fiches actions le seront très prochainement :
→ Frontage, Parc du Poutyl, entrées de ville ...



MERCI DE VOTRE ATTENTION



24 mars 2025